

POUR UNE AGRICULTURE PROSPÈRE ET DURABLE

Un vrai plan
d'action!





En 2025, les Producteurs de grains du Québec (PGQ) célébraient leur 50^e anniversaire. C'est toute une histoire de passion, de fierté, de réalisations collectives et de convictions qui s'est écrit depuis 50 ans et qui continuera de se déployer, aujourd'hui et pour les années à venir.

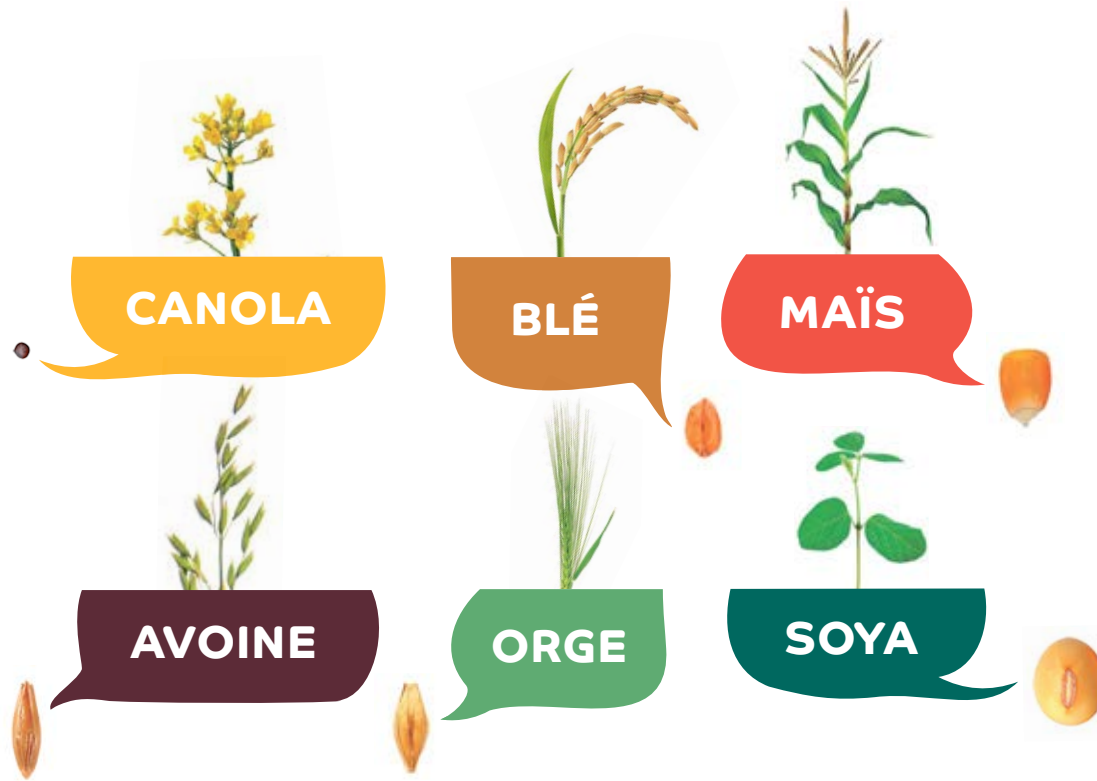


**PRODUCTEURS DE
GRAINS
DU QUÉBEC**

TABLE DES MATIÈRES

2025 en chiffres	5
Qui sommes-nous?	6
Structure syndicale	8
Conseil d'administration 2025	9
Secrétariat des groupes affiliés	10
Structure organisationnelle	11
Mot du président	12
Mot du directeur général	15
Direction générale	18
Planification stratégique 2023-2025	20
Communications et vie syndicale	22
Agronomie, recherche et développement	27
Économie	29
Administration et finances	31
Information sur les marchés	34
Plan conjoint	38
Rapport de mise en marché des grains	39
Commercialisation des grains au Québec	44





2025
EN CHIFFRES



Nombre de producteurs

8 551

Hectares ensemencés

9 670 000

Tonnes de grains commercialisées

4 960 544

En valeur de production à la ferme

1,7 G\$

Tonnes exportées à partir du Québec, principalement vers la Chine,
l'Algérie, les États-Unis, l'Indonésie et l'Irlande*

2 210 000

*Certaines quantités exportées à partir du Québec peuvent cependant ne pas être produites au Québec, mais provenir d'une autre province

QUI SOMMES-NOUS?

Fondé en 1975 et constitué en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels, les Producteurs de grains du Québec (PGQ) est un organisme formé de 14 syndicats de producteurs de grains. Répartis dans toutes les régions du Québec, ces syndicats regroupent près de 10 000 productrices et producteurs de grains. Les PGQ travaillent en collaboration avec de nombreuses organisations agricoles du Québec et du Canada, et sont affiliés à l'Union des producteurs agricoles (UPA).





Plan conjoint des producteurs de grains du Québec

Les PGQ sont responsables de l'application et de l'administration du Plan conjoint des producteurs de grains de la province depuis son homologation par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) en mai 1982. Le Plan conjoint vise à améliorer la capacité des producteurs de grains de bénéficier d'un environnement d'affaires propice à la rentabilité.

Notre mission

Avec la mission de promouvoir, défendre et développer de façon collective les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux de ses membres, les PGQ se veulent avant tout un lieu de réseautage ayant pour but d'améliorer l'environnement d'affaires des entreprises qu'ils représentent.

Notre vision

Les PGQ sont un regroupement qui unit dans l'action collective des producteurs fiers, responsables, soucieux de développer des entreprises durables et engagés à offrir des produits de qualité en concertation avec leurs partenaires.

Notre mandat

Par l'entremise d'un travail d'échanges avec les productrices et producteurs de grains, de veille, d'analyse, de concertation et de communication avec l'industrie et les gouvernements, les PGQ ont la responsabilité d'agir sur divers leviers économiques et politiques, notamment dans les domaines suivants :

- › Information sur les marchés
- › Développement de la commercialisation et des marchés
- › Recherche, transfert technologique et services-conseils
- › Protection financière
- › Gestion du risque
- › Valorisation de la profession

STRUCTURE SYNDICALE

Près de 10 000 productrices et producteurs de grains

14 syndicats affiliés

Assemblée générale annuelle

Conseil d'administration / Conseil exécutif / Direction générale

Syndicats affiliés

- › Abitibi-Témiscamingue
- › Centre-du-Québec
- › Chaudière-Appalaches
- › Est du Québec
- › Estrie
- › Lanaudière
- › Mauricie
- › Montérégie Nord
- › Montérégie Ouest
- › Montérégie Sud-Est
- › Outaouais-Laurentides
- › Rive-Nord
- › Saguenay-Lac-Saint-Jean
- › Semences

Comités de travail

Les PGQ ont mis sur pied des comités de travail qui réunissent un nombre restreint d'administrateurs. Ces comités se penchent sur divers sujets d'actualité afin d'élaborer des recommandations au conseil d'administration ou au comité exécutif. Ces comités sont :

- › Comité de négociation des grains de semences
- › Comité de négociation des grains commerciaux
- › Comité consultatif
- › Comité des paiements anticipés (PPA)
- › Comité des programmes et politiques économiques (PPÉ)
- › Comité communications, formation et vie syndicale (CFVS)
- › Comité recherche, développement et agronomie (RDA)
- › Comité des marchés
- › Comité des finances et de vérification (F&V)
- › Comité de mise en candidature
- › Comité de liaison – grains biologiques
- › Comité relève
- › Comité des régions
- › Comité santé et sécurité au travail (SST)



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2025

Le conseil d'administration des PGQ est formé de 15 membres, soit le président de chacun des syndicats affiliés, ainsi que le président des PGQ, qui est élu par l'ensemble des délégués. Le rôle des membres du conseil d'administration est d'élaborer les actions et les démarches à entreprendre en vue de répondre aux orientations définies par l'assemblée générale et de voir à la défense et à l'avancement des intérêts des producteurs de grains.



Sylvain Pion
Président



Johanne Pagé
1^{ère} vice-présidente
Producteurs de grains
Lanaudière



Pierre Murray
2^e vice-président
Producteurs de grains
Saguenay-
Lac-Saint-Jean



Alain Gervais
4^e membre
du comité exécutif
Producteurs de grains
Montréal-Nord



Francis Caouette
5^e membre
du comité exécutif
Producteurs de grains
Est du Québec



Luc Mayer
Administrateur
Producteurs de grains
Abitibi-Témiscamingue



Hubert Soucy
Administrateur
Producteurs de grains
Centre-du-Québec



François Guay
Administrateur
Producteurs de grains
Montréal-Sud-Est



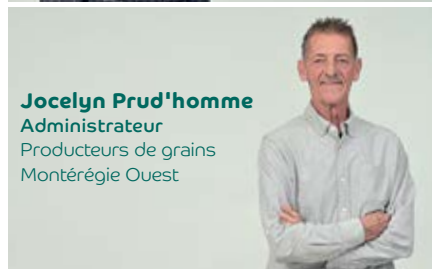
Ghislain Bélanger
Administrateur
Producteurs de grains
Chaudière-Appalaches



Benjamin Boivin
Administrateur
Producteurs de grains
Estrie



Claude Chartier
Administrateur
Producteurs de grains
Mauricie



Jocelyn Prud'homme
Administrateur
Producteurs de grains
Montréal-Ouest



Guy Sabourin
Administrateur
Producteurs de grains
Outaouais-Laurentides



Réjean Laquerre
Administrateur
Producteurs de grains
Rive-Nord



André Roussel
Administrateur
Producteurs
de semences
du Québec

SECRÉTARIAT DES GROUPES AFFILIÉS

Abitibi-Témiscamingue

David Prince
dprince@upaat.ca
819-762-0833 poste 4312
970, avenue Larivière
Rouyn-Noranda (QC) J9X 4K5

Chaudière-Appalaches et Rive-Nord

Hugo Berthiaume
hberthiaume@quebec.upa.qc.ca
418-872-0770 poste 221
5185, rue Rideau
Québec (QC) G2E 5S3

Est du Québec

Éric Pagé
epage@upa.qc.ca
418-723-1939 poste 4108
284, rue Potvin
Rimouski (QC) G5L 7P5

Estrie

Sandy Lalancette
slalancette@upa.qc.ca
819-346-8905 poste 5136
4300, boul. Bourque
Sherbrooke (QC) J1N 2A6

Lanaudière

Christine Carrier
christinecarrier@upa.qc.ca
450-753-7486
110, rue Beaudry Nord
Joliette (QC) J6E 6A5

Mauricie

Annie Gagnon
agagnon@mauricie.upa.qc.ca
819-378-4033
230, rue Vachon
Trois-Rivières (QC) G8T 8Y2

Montérégie Nord

André Young
ayoung@upa.qc.ca
450-774-9154 poste 5214
3800, boul. Casavant Ouest
Saint-Hyacinthe (QC) J2S 8E3

Montérégie Ouest

Catherine Turgeon
cturgeon@upa.qc.ca
450-774-9154 poste 5208
3800, boul. Casavant Ouest
Saint-Hyacinthe (QC) J2S 8E3

Montérégie Sud-Est et Semences

Jean Dumont
jdumont@upa.qc.ca
450-774-9154 poste 5213
3800, boul. Casavant Ouest
Saint-Hyacinthe (QC) J2S 8E3

Outaouais- Laurentides

Anaïs Thibodeau
athibodeau@upa.qc.ca
450-472-0440 poste 4216
15, chemin de la Grande-Côte,
bureau 200
Saint-Eustache (QC) J7P 5L3

Saguenay- Lac-Saint-Jean

Marc-André Dumas
madumas@upa.qc.ca
418-542-2032 poste 238
3635, rue Panet
Jonquière (QC) G7X 8T7

Centre-du-Québec

Andréanne Lacroix
alacroix@upa.qc.ca
819-519-5838 poste 163
1940, rue des Pins
Nicolet (QC) J3T 1Z9

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Conseil d'administration

Directeur général

Directeur
général adjoint

Directeur des affaires
agronomiques

Directeur
administratif

Information
sur les marchés

- › SRDI / Plan conjoint
- › Service d'information sur les marchés (SIM)

Affaires
agronomiques

Finances et
administration

- › Paiements anticipés
- › Comptabilité

Communications
et vie syndicale

Économie



MOT DU PRÉSIDENT



Sylvain Pion
Président


Comme nouveau président des Producteurs de grains du Québec (PGQ), je me rends compte que c'est tout un défi de faire un bilan d'année. 2025 a vu défiler une multitude de dossiers, certains spécifiques à la production de grains et d'autres qui interpellent plus généralement l'ensemble de l'agriculture.

Je débiterais en rappelant cette grande étape que notre organisation a franchi en fêtant ses 50 ans en 2025. Ce n'est pas rien, cinquante ans d'engagement à défendre nos intérêts, à bâtir des outils communs, à appuyer le développement de nos pratiques agricoles et à affirmer notre rôle dans l'économie agroalimentaire québécoise. Un demi-siècle d'implication de centaines de personnes qui ont cru en la force de l'action collective. Les anciens présidents des PGQ ont livré un message clair lors du souper gala qui s'est déroulé en marge de l'assemblée générale annuelle 2025 : rien de ce que nous avons accompli n'aurait été possible sans la passion et la persévérance des producteurs et des permanents qui ont mis l'épaule à la roue depuis 50 ans. C'est grâce à vous que nous avons pu franchir les obstacles et relever les défis qui se sont présentés au fil des décennies.

Cette première année m'a permis de confirmer cette conviction profonde qui m'anime : notre secteur a un rôle stratégique à jouer dans l'avenir de notre province. Le Québec est maintenant doté d'une production de grains qui lui permet d'alimenter des filières de transformation ainsi que des marchés locaux et internationaux, et ceux et celles qui la font vivre à chaque saison contribuent à la vitalité économique de nos régions. Nous avons donc le devoir de la défendre avec force et intelligence, car elle est constamment mise à l'épreuve. Nous, producteurs et productrices de grains de partout au Québec, sommes sans cesse bousculés dans notre quotidien par de grandes turbulences (tensions géopolitiques, protectionnisme, instabilité économique, climat difficile, etc.) et nous demeurons convaincus que notre cause est juste : l'agriculture est une activité humaine incontournable. Elle mérite que les sociétés et les gouvernements s'en occupent adéquatement et notre rôle a été de le rappeler par des revendications politiques cohérentes et adaptées. Nous devons rester vigilants et actifs pour que nos voix soient entendues. L'année 2026 sera cruciale, notamment en raison des élections provinciales. Nous aurons l'occasion de revendiquer plus intensément afin d'obtenir des engagements clairs pour soutenir une production de grains éprouvée au fil des dernières années.

En septembre dernier, la révision périodique du Plan conjoint exigée par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) a permis de faire le point sur nos actions des cinq dernières années, qui sont aussi à l'image de l'année qui vient de passer. Comme vous le savez, nos efforts de développement se concentrent sur deux grands axes : le développement des marchés et l'efficacité de la mise en marché, ainsi que la performance et la durabilité de la production. Nous misons sur l'offre d'outils visant à mieux informer et accompagner les producteurs dans leur mise en marché, et sur des initiatives qui renforcent le développement des filières prometteuses, notamment dans des projets en collaboration avec Concertation Grains Québec. Pour ce qui est de l'enjeu de l'innovation, du transfert de connaissances et de l'accompagnement en matière de pratiques agricoles, nous avons soutenu des projets ainsi que des partenariats pour améliorer la performance économique, agronomique et environnementale de nos fermes.

Parallèlement à l'offre d'outils et de projets, les PGQ ont poursuivi les efforts visant à faire la démonstration que notre secteur s'inscrit dans un cadre de développement durable. Ce travail complexe étant donné la diversité des initiatives s'est intensifié en 2025.



Rien de ce que nous avons accompli n'aurait été possible sans la passion et la persévérance des producteurs et des permanents qui ont mis l'épaule à la roue depuis 50 ans.



Dans ce contexte de bilan d'année, il est important de se rappeler que nos réalisations, tant individuelles que regroupées, témoignent de notre capacité à nous adapter et à innover, même en situation difficile. Elles sont la preuve que l'action collective est un outil puissant nous permettant de bâtir un avenir plus fort pour notre secteur. Je lève mon chapeau à vous tous et toutes qui trouvez les moyens de vous adapter à cette météo toujours plus imprévisible. Vous avez fait preuve d'une résilience admirable. C'est cette force qui nous permettra de surmonter les défis à venir.

Toutefois, l'année 2025 soulignait à gros traits un des grands défis des fermes familiales d'aujourd'hui : évoluer dans un monde compartimenté, où chacun des acteurs – gouvernements, municipalités, groupes d'intérêt – agit selon son propre programme. La tarification du carbone, avec ses coûts supplémentaires pour l'agriculture, est un bel exemple de cette compartimentation : elle ne permet aucunement de remédier à l'absence d'alternatives technologiques réalistes aux combustibles fossiles et ne contribue pas au renforcement de la santé des sols d'une production végétale déjà frappée de plein fouet par les changements climatiques. Heureusement, notre message commence à faire son chemin. Le programme spécial de 30 M\$ relié à la tarification du carbone, annoncé en novembre 2025 lors de la mise à jour économique du gouvernement, démontre que celui-ci est de plus en plus sensible à cette injustice, bien que la contrepartie offerte pour l'instant reste incomplète.

À l'heure où notre principal concurrent, les États-Unis, investit comme jamais dans le soutien à sa production de grains, nous devons également réaffirmer nos revendications pour l'obtention de programmes compétitifs et même exemplaires. Un de nos messages récurrents exprimés cette année est que notre production de cinq millions de tonnes évolue dans un marché ouvert aux compétiteurs américains et canadiens, qui produisent ensemble plus de sept cents millions de tonnes de grains. Le grain est une denrée subventionnée partout dans le monde. Il est donc normal de demander un soutien compétitif et des mesures adaptées afin que nos fermes soient et demeurent attrayantes pour la relève. D'ailleurs, pour y arriver, une attention particulière doit être portée aux régions plus périphériques.

Finalement, ces derniers mois ont confirmé ma conviction : notre rôle, en tant que représentants de la profession, est d'instaurer un véritable dialogue entre les nombreux acteurs du milieu afin de construire ensemble un environnement cohérent et équitable pour la production de grains. Les PGQ ont travaillé sans relâche pour que votre voix soit entendue et que le secteur reste fort et compétitif. Mais notre force repose sur votre engagement. Je remercie chaque producteur et productrice de grains d'avoir aidé jusqu'ici à bâtir un monde meilleur pour notre milieu agricole et pour la relève. Je nous souhaite donc, à toutes et à tous, une année sous le sceau de la réussite, tant sur le plan individuel que collectif!

 Sylvain Pion, président



MOT DU
DIRECTEUR
GÉNÉRAL



Benoît Legault
Directeur général

Le secteur des grains au Québec a amorcé sa saison au printemps 2025 dans un contexte marqué par des enjeux de gouvernance publique, notamment l'enquête sur les dépassements de coûts liés à l'application phare de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). Parallèlement, les élections fédérales d'avril ont permis au Parti libéral du Canada de prolonger son mandat, mais dans un cadre économique nettement plus à droite, sur fond d'escalade du protectionnisme de plusieurs grandes puissances, en particulier des États-Unis envers le Canada, et d'un ralentissement de l'activité économique.

Face à ces pressions, les gouvernements fédéral et provincial ont adopté une stratégie axée sur des restrictions budgétaires et un allègement réglementaire pour les entreprises. Pendant ce temps, la hausse des coûts de production des grains s'est poursuivie, atteignant environ 5 %, alors que les prix à la récolte au Québec se maintenaient ou se renforçaient, notamment pour le maïs. Toutefois, les revenus du marché ont globalement reculé en raison d'une baisse des rendements du maïs et du soya, estimée entre 10 % et 15 %.

L'attention s'est donc portée de manière accrue sur la Financière agricole du Québec (FADQ) afin de garantir un suivi rigoureux des cultures et une évaluation précise des dommages. L'assurance récolte est demeurée un sujet central dans les échanges avec la FADQ, alors que l'on cherche à mettre en place des protections adaptées aux bouleversements climatiques actuels et futurs, marqués par des excès de plus en plus fréquents. Les Producteurs de grains du Québec (PGQ) tiennent à ce que cette réflexion tienne également compte de la réalité des fermes d'aujourd'hui : des exploitations plus vastes, mais aussi plus vulnérables en raison de marges de manœuvre limitées. La FADQ prévoit tout de même introduire en 2026 de nouvelles mesures visant à alléger les coûts d'assurance et à améliorer la couverture dans certaines régions périphériques. Il s'agit d'une avancée significative pour ce chantier, qui demeure toutefois inachevé.



Cette faible marge de manœuvre des exploitations se reflète clairement dans les données récentes de Statistique Canada : le bénéfice d'exploitation après amortissement était presque nul en 2024 pour les fermes spécialisées en grains, soit une chute de près de 95 % par rapport à 2023. Le portrait ne sera guère mieux en 2025. Ce contexte a entraîné une forte intervention du programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) en 2024, qui devrait se répéter en 2025 pour un montant brut avoisinant 50 M\$. Il faut préciser que l'équipe des PGQ doit à chaque année analyser les données utilisées pour l'application de l'ASRA. Au cours de la dernière année, l'équipe a également dû suivre les travaux du Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA) visant à établir de nouveaux coûts de production en 2026 à partir d'une toute nouvelle enquête. En d'autres termes, cela a constitué beaucoup de rapports et de données à valider.

Comme vous le savez, le rôle des PGQ consiste à identifier les changements et enjeux susceptibles de représenter une menace ou une opportunité pour le secteur, à les analyser, à définir des orientations et des positions, puis à les défendre.


Sur le plan réglementaire, notre organisation a poursuivi ses revendications pour que les montants versés par les fermes au « Fonds vert » (Fonds d'électrification et des changements climatiques – FECC) puissent être réinvestis dans l'amélioration de leur performance agronomique, économique et environnementale. Le programme spécial du gouvernement de 30 M\$ lié à la tarification du carbone constitue enfin une reconnaissance de cette problématique et un premier pas positif qui mérite d'être souligné.

Par ailleurs, les travaux de veille et de suivi ont porté sur d'autres aspects de l'encadrement réglementaire. Les PGQ ont notamment soumis des commentaires et exprimé des préoccupations concernant le projet d'amendements au Règlement sur les exploitations agricoles (REA), afin d'éviter qu'ils n'alourdissent les charges financières et opérationnelles des entreprises agricoles. De plus, la participation aux nombreux comités normatifs et groupes de travail sur l'encadrement de l'utilisation des matières résiduelles fertilisantes (MRF) provenant des municipalités a également mobilisé de façon importante les PGQ.

L'année 2025 a été marquée par de nombreux changements dans les programmes d'investissement destinés au secteur des grains. Le renouvellement des budgets du Plan d'agriculture durable a été annoncé en avril, mais sans précisions quant aux parts allouées à la recherche, au transfert et à la rétribution. Nous avons donc réitéré nos attentes concernant une politique à long terme exemplaire en matière de rétribution.

Le programme d'investissement de 187 M\$ lié au FECC, pour lequel nous avons été consultés afin de présenter les besoins du secteur en matière d'adaptation climatique, n'a toujours pas été pleinement déployé. La mise à jour économique du gouvernement provincial en novembre a permis de constater un premier geste concernant l'impact de la tarification du carbone, mais elle a également marqué la fin de l'Initiative ministérielle en productivité végétale, remplacée par le programme AgroPerformance. Bien que ce nouveau programme soit offert à l'ensemble des secteurs agricoles, la liste des investissements admissibles et non admissibles accordait peu de place à la production de grains. Plusieurs rencontres ont donc été nécessaires pour défendre la juste part de notre secteur.





**L'année 2025 a été marquée
par de nombreux changements dans
les programmes d'investissement
destinés au secteur des grains.**

Les PGQ ont poursuivi leurs efforts pour fournir des outils et activer les leviers permettant d'améliorer les revenus des exploitations. Cela inclut la mise à disposition d'informations et d'analyses sur les marchés afin de soutenir les décisions à la ferme, ainsi que des actions concertées avec les partenaires de Concertation Grains Québec et ceux du Canada pour optimiser la commercialisation et saisir les opportunités sur les marchés locaux et d'exportation. Je tiens à souligner que ces partenariats exigent un engagement considérable de la part du personnel, compte tenu du nombre élevé de réunions et de suivis nécessaires.

L'organisation a poursuivi son mandat en agissant comme levier dans diverses initiatives et activités visant à renforcer la performance agronomique, économique et environnementale des fermes. Cela s'est traduit par une implication active au sein du Centre de recherche sur les grains (CÉROM), des grappes agroscientifiques canadiennes et d'autres institutions de recherche, ainsi que par la participation à des projets de transfert et d'accompagnement, sans oublier la présence à de nombreuses tables de consultation.

L'avancement des intérêts des producteurs de grains du Québec repose également sur les affaires publiques, la promotion de la production et de la profession, ainsi que sur le renforcement de la vie syndicale. Les équipes dédiées à ces missions déploient une variété d'outils de communication et multiplient les initiatives pour affirmer une volonté de développement collectif durable, tout en consolidant une image forte et crédible de la profession et des producteurs de grains.

C'est avec engagement et détermination que l'équipe des PGQ a donné vie à la mission de l'organisation : développer et promouvoir les intérêts économiques et sociaux des productrices et producteurs de grains. Je vous invite à consulter le présent rapport d'activités afin d'obtenir une vue d'ensemble complète de nos réalisations.

 **Benoît Legault, directeur général**

DIRECTION GÉNÉRALE



Benoît Legault
Directeur général



Andrée Dupré
Adjointe
de direction



Marie-Hélène Parent
Conseillère cadre
en soutien
aux équipes

Apportant un soutien de premier ordre aux membres du conseil d'administration dans la mise en œuvre d'un plan d'action orienté par les neuf résolutions de l'assemblée générale de 2025, la direction générale des PGQ a pour mission d'orienter les décisions de l'organisation et d'assurer l'atteinte de ses objectifs.

Engagés et dévoués toute l'année!

En 2025, les 121 administrateurs des 14 syndicats affiliés aux PGQ ont tenu une cinquantaine de réunions de conseil d'administration. De plus, les syndicats affiliés ont transmis aux PGQ soixante résolutions lors des assemblées générales, et ont fait part de leurs positions et attentes concernant plusieurs dossiers tout au long de l'année. Les PGQ travaillent étroitement avec les secrétaires et dirigeants des syndicats, en participant aux rencontres d'information régionales et à leur assemblée générale. Une journée provinciale annuelle, qui ciblait les 121 administrateurs, a aussi été organisée, ainsi qu'une Journée de la pérennité du secteur et une activité de visioconférence intitulée « Le Zoom de la rentrée ». Enfin, l'assemblée générale annuelle, où convergent plus de 250 délégués, est un moment primordial pour la collaboration avec les producteurs des différentes régions du Québec.

Un milieu concerté

Affiliés à l'Union des producteurs agricoles (UPA), les PGQ entretiennent une relation très étroite avec l'organisation. Cette affiliation permet de bénéficier de l'expertise de l'UPA, de sa force politique et de la synergie générée par le regroupement de plusieurs organisations agricoles. Cette relation fait en sorte que les intérêts spécifiques des producteurs de grains soient mis de l'avant dans les orientations de l'UPA.

Collaborant aux activités de divers organismes, les PGQ siègent aux conseils d'administration du Centre de recherche sur les grains (CÉROM) et de Concertation Grains Québec (CGQ). À l'échelle canadienne, les PGQ travaillent avec plusieurs associations, notamment, les Producteurs de grains du Canada, Soy Canada, le Conseil de l'orge du Canada, Cereals Canada, le Conseil des grains du Canada, l'Alliance canadienne des cultures commerciales du Canada, la Table ronde sur l'industrie des grains du Canada et la Table ronde canadienne pour des cultures durables.

Une vie associative bien ancrée

Assemblées générales annuelles

Chaque année, de la fin janvier à la mi-mars, les 14 syndicats affiliés aux PGQ tiennent leur assemblée générale annuelle, le tout culminant à la fin mars par l'assemblée générale annuelle des Producteurs de grains du Québec et celle du Plan conjoint des producteurs de grains du Québec, où sont attendus plus de 250 délégués. En 2025, les syndicats affiliés ont transmis un total de soixante résolutions aux PGQ.

Zoom de la rentrée

Instauré en 2024, ce nouvel événement de vie associative a de nouveau eu lieu en septembre 2025, attirant une plus forte participation que lors de sa première édition. Cette année, ce sont plus de soixante personnes qui se sont connectées pour assister à des conférences et discuter des dossiers chauds du moment.

Journée de la pérennité du secteur

Le 16 décembre 2025, les PGQ donnaient rendez-vous aux producteurs et en particulier à la relève, pour la Journée de la pérennité du secteur. Cet événement de réseautage s'adressant autant aux jeunes prêts à passer à l'action qu'aux producteurs arrivant à l'étape du transfert, a été spécialement conçu pour aborder les enjeux, les opportunités et les réalités qui touchent la relève dans le secteur des grains. Plus de soixante-dix personnes ont assisté à cette première édition de l'événement.

Journée provinciale

Comme de coutume, la Journée provinciale des syndicats affiliés aux PGQ s'est tenue au mois de décembre. Articulé autour de conférences où les échanges sont à l'honneur, ce rassemblement annuel où sont invités l'ensemble des administrateurs régionaux a été l'occasion de s'informer plus en profondeur et de réfléchir ensemble sur une variété d'enjeux prioritaires pour le secteur des grains. En 2025, près de quatre-vingt-dix personnes ont assisté à ce rassemblement.

Rencontres virtuelles avec les secrétaires des syndicats affiliés

Pour assurer une plus grande fluidité dans la transmission de l'information des PGQ vers les syndicats affiliés, l'équipe des communications a remis à l'horaire en 2025 des rencontres ponctuelles avec les secrétaires des syndicats affiliés. Ces rencontres sont grandement appréciées et permettent plus de clarté, notamment en ce qui concerne l'organisation d'événements de vie associative.

Les PGQ travaillent étroitement avec les secrétaires et dirigeants des syndicats, en participant aux rencontres d'information régionales et à leur assemblée générale.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2023-2025

Image et positionnement

Orientations	Objectifs	Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> • Redorer l'image des producteurs de grains auprès du grand public; • Démontrer aux instances que les PGQ sont un pilier (productions animales, consommation humaine et transformation industrielle); • Renforcer les relations avec les acteurs de l'écosystème. 	Améliorer les perceptions envers la production de grains.	<ul style="list-style-type: none"> • Croissance de l'intérêt et de l'appui du grand public; • Mentions/parutions favorables des grains dans les médias nationaux.
	Maximiser la présence et la proactivité des PGQ auprès des instances gouvernementales.	<ul style="list-style-type: none"> • Présence aux événements importants qui interpellent le secteur; • Rencontres avec le bureau du ministre et du sous-ministre (MAPAQ, MELCCFP, MEIE).
	Assurer le développement de partenariats actifs et constructifs.	Taux de satisfaction envers les partenariats.
<p>Offre et services aux membres</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démontrer la valeur ajoutée des PGQ auprès des membres et producteurs de grains; • Répondre efficacement aux besoins des membres et producteurs de grains. 	<ul style="list-style-type: none"> • Optimiser les communications auprès des membres; • Arrimer les services offerts aux besoins des membres; • Contribuer à une vie syndicale active et durable. 	Taux de satisfaction envers la vie syndicale, les services reçus et les actions posées par les PGQ.
	Assurer l'adéquation entre le nombre de dossiers et la capacité des ressources.	<ul style="list-style-type: none"> • Arbre décisionnel implanté et utilisé par les ressources; • Plan stratégique propre au SIM réalisé.
<p>Relève</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer la relève au sein de l'organisation; • Contribuer à un environnement d'affaires favorable au transfert et à la relève. 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le nombre de jeunes au sein des syndicats régionaux; • Augmenter l'attractivité des PGQ auprès des jeunes/nouveaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Âge moyen des participants aux événements et activités; • Jeunes ambassadeurs par syndicat; • Activités adaptées organisées.
	Encourager la planification à long terme du processus de relève et l'inclusion plus systématique du volet humain.	<ul style="list-style-type: none"> • Concept de région structurée de manière multidisciplinaire élaboré; • Rencontres de sensibilisation avec le CRHA; • Activités de sensibilisation sur l'inclusion des aspects humains; • Parutions d'études de cas dans le cahier Grains et sur les réseaux sociaux des PGQ; • Conférences présentées aux assemblées annuelles.



	Orientations	Objectifs	Indicateurs
Relève (suite)	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la relève au sein de l'organisation; Contribuer à un environnement d'affaires favorable au transfert et à la relève. 	Augmenter l'exposition de la relève et des cédants à de nouvelles formes de financement et de propriété.	<ul style="list-style-type: none"> Capsules informatives diffusées; Modèles types d'entente et de bail réalisés; Exemples de parcours produits et diffusés; Communications aux répondants des fonds/fiducies.
		Valoriser le secteur de production auprès de la relève familiale et non apparentée.	<ul style="list-style-type: none"> Débouchés à valeur ajoutée et cultures émergentes abordés dans l'infolettre; Article dans le cahier Grains qui porte sur la relève en diversification.
		Appuyer les parcours entrepreneuriaux.	<ul style="list-style-type: none"> Mentions du parcours entrepreneurial dans les contenus développés sur les cas de relève; Groupe/page existante sur les réseaux sociaux; Formation organisée sur le leadership/développement de réseau; Rencontres organisées avec les institutions financières.
Mise à niveau numérique	<ul style="list-style-type: none"> Se doter d'un écosystème numérique qui répond aux besoins actuels et futurs de l'organisation. 	Optimiser les infrastructures technologiques.	<ul style="list-style-type: none"> Plan des étapes à accomplir; Nouveau site Internet en vigueur; Réussite des tests de cybersécurité.
		<ul style="list-style-type: none"> Maximiser l'utilisation des canaux de communication; Bonifier l'expérience membre. 	Taux de satisfaction envers les communications et les outils numériques.
Pérennité de l'organisation	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la pérennité de l'organisation en termes de ressources humaines et financières. 	Assurer une capacité financière en adéquation avec les objectifs et la vision de l'organisation.	<ul style="list-style-type: none"> Maintien de la réserve financière; Taux de satisfaction envers l'atteinte des objectifs et de la vision.
		Favoriser l'attraction et la rétention des employés clés.	<ul style="list-style-type: none"> Taux de rétention; Taux de mobilisation.

COMMUNICATIONS ET VIE SYNDICALE

France-Lynn Lejeune
Agente aux
communications



Maryanne Dupuis
Agente aux
communications



Karine Bergevin
Agente aux
communications



■ Membres du comité communications, formation et vie syndicale :

Président : M. Alain Gervais / M. Pierre Murray / M. Guy Sabourin /
M. Ghislain Bélanger / M. Benjamin Boivin / M. Luc Mayer / M. Jocelyn Prud'homme

■ Membres du comité relève :

Président : M. Francis Caouette / M. Hubert Soucy / M. Benjamin Boivin /
M. Cédric Lemieux / M. Thomas Leblanc / Mme Annabelle Asnong /
M. Maxime Bouchard / M. William Overbeek

■ Membres du comité santé et sécurité au travail :

Présidente : Mme Johanne Pagé / M. Pierre Murray / M. Francis Caouette /
M. Jocelyn Prud'homme / M. Réjean Laquerre / M. Guy Sabourin / M. Benjamin Boivin

Les communications et la vie syndicale constituent un des piliers du plan d'action des Producteurs de grains du Québec (PGQ). En 2025, les PGQ ont non seulement multiplié les interventions auprès des gouvernements, mais aussi auprès des médias et du grand public pour défendre les intérêts de leurs membres tout en cherchant sans cesse à valoriser la profession. Au niveau de la vie syndicale, les activités de réseautage et d'appui aux régions se sont poursuivies, comme en témoignent la Journée provinciale des syndicats affiliés, les rencontres d'information régionales, les assemblées générales et l'ajout du Zoom de la rentrée au programme annuel, mais aussi les nombreux efforts investis dans une communication efficace des informations les plus pertinentes pour les productrices et les producteurs de grains du Québec.

Relations publiques et avec les médias

En 2025, les PGQ ont continué leur collaboration avec la firme québécoise de relations publiques L'Orange bleue. Les efforts de communication des PGQ auprès des médias et des divers paliers de gouvernement ont permis de renforcer leur notoriété et leur crédibilité, ce qui les place dans une position d'interlocuteur de choix auprès des divers acteurs politiques lorsque vient le temps de défendre les intérêts des producteurs de grains québécois. En 2025, les actions en relations publiques et avec les médias se sont traduites par :

- › quinze diffusions de communiqués et deux diffusions de lettres ouvertes
- › Plus de dix rencontres officielles avec différentes instances politiques, dont le MAPAQ et le MELCCFP
- › Plus de vingt lettres adressées à différentes instances gouvernementales pour faire valoir les positions des PGQ (incluant premier ministre, ministres, sous-ministres, MAPAQ, MELCCFP)
- › Une centaine de mentions dans les divers médias



Collaboration avec La Terre de chez nous

Les PGQ ont poursuivi tout au long de l'année 2025 leur collaboration efficace avec La Terre de chez nous, assurant leur présence dans différentes revues et rubriques destinées aux producteurs. C'est ainsi que les PGQ ont été présents dans :

- › Les cinq éditions du cahier Grains
- › Le guide Réseau des grandes cultures du Québec (RGCQ)
- › Onze rubriques Revue des marchés de La Terre de chez nous
- › Deux rubriques Opinion du président de La Terre de chez nous
- › Cinquante-quatre articles parus dans Quebec Farmer's Advocate (QFA)

Un 50^e anniversaire célébré en grand!

En 2025, le 50^e anniversaire des PGQ a permis de célébrer un demi-siècle de réalisations, tout en tournant le regard vers l'avenir. Une série d'initiatives a marqué l'année :

- › La bière Jean de passion, créée en exclusivité pour souligner ce jalon important dans l'histoire des PGQ, a étanché la soif de centaines de Québécois.
- › La toute nouvelle Caravane des grains a visité quelques festivals à l'été 2025. Ce fût une belle opportunité d'aller à la rencontre des Québécois et de discuter de façon conviviale du travail des producteurs et productrices de grains.
- › Le 50^e anniversaire des PGQ a été souligné le 20 mars 2025 à l'Assemblée nationale lors d'une déclaration du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne. Le ministre en a profité pour féliciter l'organisation pour son rôle clé dans le développement de la prospérité et de la production de grains au Québec.
- › Le projet *50 recettes pour nos 50 ans* a permis de lancer une nouvelle section sur le site web grand public. À travers 50 recettes exclusives, les grains d'ici ont été mis à l'honneur et les familles québécoises ont pu découvrir de nombreuses idées faciles pour les ajouter au menu.
- › Un souper gala s'est déroulé en marge de l'assemblée générale annuelle des PGQ, en mars 2025. Cette soirée a permis de célébrer 50 ans de fierté et de réalisations collectives. L'événement a notamment été l'occasion de présenter des capsules vidéo résumant les étapes marquantes de l'histoire de l'organisation et de réunir des invités distingués.
- › Un tout nouveau prix a été remis pour la première fois afin de souligner l'excellence au sein de la production. Il s'agit du prix Réal Fredette, nommé en l'honneur du président fondateur des PGQ.



Autres activités de valorisation de la profession

Journée Portes ouvertes Mangeons local

À nouveau cette année, les PGQ ont participé à l'activité Portes ouvertes Mangeons local organisée par l'Union des producteurs agricoles (UPA). En 2025, les PGQ ont été présents à deux endroits. Tout d'abord, la Caravane des grains s'est déplacée à la Ferme Valsy, à Saint-Édouard-de-Fabre en Abitibi-Témiscamingue. L'équipe des communications des PGQ a quant à elle tenu kiosque sur la Ferme-école MASKITA de l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ), à Saint-Hyacinthe en Montérégie.

Semaine de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Consommation (SAAC)

Pour la première fois, les producteurs de grains administrateurs des régions de Chaudière-Appalaches et Rive-Nord ont tenu kiosque au nom des PGQ, du 17 au 19 janvier 2025, lors de la Semaine de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Consommation (SAAC), à Québec. On estime à plus 7 000 personnes le nombre de visiteurs pour cet événement.



Nouvelle certification Grains du Québec

En 2025, les PGQ ont lancé officiellement la certification Grains du Québec, une initiative visant à mettre en valeur les produits alimentaires fabriqués à partir de grains cultivés ici. Cette certification est disponible pour les transformateurs alimentaires qui souhaitent souligner leur engagement envers l'agriculture locale.

Bourses pour la relève

En décembre 2025, les PGQ ont dévoilé leur offre de bourses de soutien aux services-conseils en relations humaines pour des projets de démarrage ou de transfert de ferme. En effet, les PGQ offrent désormais des bourses visant à financer certains honoraires professionnels liés au transfert de ferme ou au démarrage d'une entreprise. Ces bourses d'un montant maximum de 1 000 \$ visent spécifiquement les honoraires professionnels associés aux relations humaines, un aspect souvent sous-estimé et négligé dans le cadre de tels projets. Soulignons que les projets mis en candidature doivent aussi s'inscrire dans une démarche de financement de services-conseils en démarrage ou en transfert de ferme dans le cadre du Programme de services-conseils (PSC) du MAPAQ.

Développement de vidéos

En collaboration avec l'agence Braque, 12 vidéos ont été réalisées en 2025 sous la forme d'entrevues avec des producteurs afin de mettre en valeur et d'expliquer certains aspects de la profession. Ces vidéos ont permis d'aborder des sujets tels que les bonnes pratiques agricoles mises en œuvre sur les fermes, le déroulement des semis et des récoltes pour différentes cultures, la place des femmes en agriculture et celle de la relève, etc. Ces vidéos ont été utilisées à des fins de promotion sur différentes plateformes : la chaîne YouTube Producteurs de grains du Québec, la section grand public du site web et les divers médias sociaux de l'organisation.



Nos outils de communication

Infolettre : l'incontournable du lundi!

Comme chaque année, tous les lundis, les PGQ ont procédé à l'envoi d'une infolettre regroupant les actualités du secteur à plus de 4000 abonnés. Un module d'abonnement à l'infolettre est disponible en tout temps sur le site web de l'organisation afin de permettre aux personnes intéressées de la recevoir.

Site web : l'année de l'optimisation et de la bonification

Le site web des PGQ demeure la source d'information de prédilection des productrices et producteurs de grains. On y retrouve les nouvelles clés entourant les marchés et des analyses recherchées, de l'information précise sur les grains, les communiqués de dernière heure, les différentes formations offertes, les événements importants auxquels assister, les informations du secteur, les projets de recherche en cours et bien plus encore!

La nouvelle mouture du site web des PGQ a été lancée en juillet 2024. En 2025, un changement au niveau de l'aspect visuel du site s'est opéré pour mieux différencier la section s'adressant au grand public de la section s'adressant aux producteurs. De plus, l'adresse du site pour la section grand public a été modifiée pour devenir grainsduquebec.ca, les deux sections du site demeurant néanmoins liées entre elles. Enfin, une nouvelle section s'est ajoutée du côté grand public pour mettre en valeur le projet *50 recettes pour nos 50 ans*.

En tout, plusieurs heures de travail ont été investies dans le développement et le raffinement du site web, avec l'objectif de toujours mieux servir les intérêts des producteurs de grains et d'améliorer les communications, mais aussi de rendre l'information sur les grains et le travail des producteurs de grains toujours plus conviviale pour le public.

Le site pgq.ca : un incontournable pour rester à l'affût des plus importantes nouvelles sur le secteur des grains!

Les réseaux sociaux et autres : du changement, mais plus de clarté

En 2025, quelques changements ont été apportés aux différentes plateformes de médias sociaux existantes des PGQ afin de renforcer leur présence en ligne, d'offrir plus de clarté dans la diffusion d'information, de générer du trafic vers les sites web et d'avoir un impact positif et toujours grandissant sur l'image des producteurs de grains dans l'opinion publique.



Pour les producteurs et productrices de grains

Facebook

Producteurs de grains du Québec

Une page Facebook est désormais dédiée aux producteurs et productrices de grains du Québec, ainsi qu'à leurs partenaires et aux membres de l'industrie. La page Producteurs de grains du Québec regroupe entre autres de l'information sur les actualités qui touchent le milieu, différents programmes pour les producteurs, des invitations à des webinaires ou des conférences, des mises à jour sur les marchés, et bien plus encore. Cette page compte actuellement 8 600 abonnés.

LinkedIn

Producteurs de grains du Québec

Les PGQ sont présents sur le réseau social professionnel LinkedIn depuis 2020. Comptant désormais 860 abonnés, la page des PGQ permet de communiquer des nouvelles de l'industrie, des offres d'emploi, des statistiques ou encore des initiatives à souligner.

YouTube

Producteurs de grains du Québec

La chaîne YouTube des PGQ compte aujourd'hui plus de 250 abonnés et près de 340 vidéos disponibles, avec plus de 907 000 visionnements totaux. Cette chaîne permet notamment le partage d'analyses du marché élaborées par l'équipe du Service d'information sur les marchés (SIM) des PGQ : Écho-Marché, faits saillants du rapport USDA, les tendances des prix du marché, etc. On y retrouve aussi toutes les vidéos développées dans le cadre des campagnes de promotion, pour souligner le 50^e anniversaire et les capsules sur la gestion 4B des nutriments.

X

Producteurs de grains du Québec

En 2025, la décision de fermer le compte X (anciennement Twitter) des PGQ a été prise en raison de la stagnation du nombre d'abonnés et du constat que cette plateforme ne rejoint pas la grande majorité des producteurs de grains du Québec. Les efforts de communication ont donc été investis dans les plateformes répondant plus adéquatement aux besoins des producteurs.

Pour le grand public

Facebook

Grains du Québec

L'abonnement à la page Facebook Grains du Québec (anciennement On sème au Québec) a poursuivi sa croissance en 2025 : nous comptons maintenant plus de 28 000 abonnés. Cette page fait la promotion de la production et de la consommation de grains du Québec auprès du grand public. On y retrouve des suggestions de recettes, des vidéos, des nouvelles en lien avec l'industrie, des conseils alimentaires ou encore des faits intéressants sur une multitude d'aspects de la production et de la consommation de grains.

Instagram

Grains du Québec

Instagram a fait son entrée chez les PGQ en mai 2022 pour se rapprocher du grand public. En 2025, 1 324 abonnés suivaient les PGQ via cette plateforme. Ici, les PGQ souhaitent rejoindre des consommateurs plus jeunes et leur faire découvrir les différents grains du Québec au moyen de publications et de « stories » d'intérêt.



860
abonnés



251
abonnés



Producteurs de grains
du Québec

8 600
abonnés



Grains du Québec

28 000
abonnés



1 324
abonnés



AGRONOMIE, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Membres du comité recherche, développement et agronomie :
Présidente : Mme Johanne Pagé / M. Alain Gervais /
M. Francis Caouette / M. Guy Sabourin / M. Ghislain Bélanger /
M. Réjean Laquerre / M. Benjamin Boivin

Dans le rétroviseur : Un clin d'œil aux projets PAD

La contribution des PGQ dans l'atteinte des objectifs du Plan d'agriculture durable (PAD) s'est traduite par la mise en œuvre de plusieurs projets, dont un qui s'est particulièrement démarqué par ses retombées. Ce projet porte sur la gestion 4B des nutriments. Il a permis de renforcer la collaboration entre plusieurs intervenants du secteur des grains, notamment le Réseau végétal Québec, la Coordination services-conseils, l'Institut des technologies agroalimentaires du Québec (ITAQ), des agronomes affiliés aux clubs conseils en agroenvironnement et des producteurs de grains. Le projet a permis de développer une formation continue qui fait désormais partie de l'offre de l'ITAQ, des capsules vidéo disponibles sur le Web, une grille d'autoévaluation de l'adoption des pratiques respectant les principes de gestion 4B, etc. En 2025, la superficie (certifiée) conduite sous 4B au Québec est estimée à 380 000 hectares (ha). Bien que ce projet ait pour but initial de faire connaître les principes de la gestion 4B, les retombées sont devenues populaires et certaines dépassent le cadre de la simple promotion.

Agrisolutions climat se poursuit...

Le gouvernement fédéral a accordé un financement de 38 M\$ pour reconduire le projet Agrisolutions climat jusqu'en 2028. Ce financement constitue une opportunité pour les producteurs agricoles de continuer l'implantation de pratiques de gestion bénéfiques (PGB). Les PGQ, partenaires de la mise sur pied du projet initial en 2022, continuent leur collaboration et implication à la gestion des PGB 6, 8 et 9 (implantation de cultures de couverture dans les grandes cultures et le réseau sentinelle azote dans le maïs-grain).

À la mi-janvier 2026, les résultats du déploiement de l'année 2025 indiquent que la culture de couverture est encore la PGB la plus populaire. Les inscriptions initiales ont atteint le nombre de 2 078 pour toutes les PGB. Les demandes qui ont été acceptées après la transmission des formulaires 2 pour les PGB 6, 8 et 9 étaient respectivement de 354, 152 et 1 419 dossiers.



Salah Zoghlami
M. Sc., agr.
Directeur des affaires
agronomiques



Tabara Fall
M. Env.
Agente de projets



Olivier Lanoie
agr.
Agent de projets



Consultations et changements réglementaires

L'année 2025 a été marquée par le changement de plusieurs règlements encadrant l'activité agricole. Les PGQ ont réagi aux différents changements, individuellement ou par des actions conjointes avec l'UPA ou d'autres partenaires de la filière. Les nouvelles exigences du Code de gestion des pesticides (CGP) à l'égard de l'utilisation de semences enrobées avec des pesticides ne sont pas accueillies favorablement par les PGQ, qui ont fortement exprimé leur opposition à ce resserrement réglementaire et fait valoir les différents impacts négatifs sur les producteurs de grains dans les différentes régions de la province.

Le Règlement sur les permis et les certificats, qui est rattaché au CGP, a créé une nouvelle classe de certificats entourant l'utilisation des semences enrobées de pesticides, pour les personnes ne disposant pas déjà d'un permis ou d'un certificat d'application de pesticides en agriculture.

Dans la foulée des changements réglementaires, le Code de gestion des matières résiduelles fertilisantes (MRF) a aussi fait l'objet de modifications. Les PGQ ont commenté les différents règlements et lois qui y sont rattachés. Au-delà du Code, les PGQ ont activement été impliqués dans l'élaboration et la révision de normes de certification du Bureau de normalisation du Québec (BNQ) pour les biosolides municipaux et les digestats. Bien que le Code accentue les exigences à l'égard de certains polluants, les PGQ jugent que les normes et la certification des MRF doivent être rigoureuses en matière de qualité et innocuité afin d'éviter la pollution des terres agricoles et de préserver le maintien d'une cohabitation harmonieuse entre les producteurs agricoles utilisant des MRF et le voisinage, notamment en ce qui a trait à l'odeur et aux corps étrangers qui peuvent se trouver dans les MRF.

Les PGQ ont participé à la norme BNQ sur l'éthique des agronomes et se sont retirés du groupe de travail après quelques rencontres. Les PGQ s'en sont remis au Code de déontologie des agronomes, qui devrait être l'outil régissant le comportement des agronomes et le traitement professionnel de leurs interventions auprès des producteurs agricoles.

Investissements en recherche

Les PGQ ont approuvé une contribution financière au Centre de recherche sur les grains (CÉROM) de 490 619 \$ pour la réalisation de 12 projets de recherche qui ont été déposés au Programme d'innovation bioalimentaire (PIB) du MAPAQ lors de l'appel de propositions de l'automne 2025. La majorité de ces projets est d'une durée de trois ans. Ce financement s'inscrit dans le cadre de l'entente de financement des PGQ des activités de recherche du CÉROM.

En plus des projets pilotés par le CÉROM, les PGQ ont aussi approuvé une des contributions financières à des projets de recherche dont les requérants sont des chercheurs de l'Institut national de recherche scientifique (INRS) et de l'Université Laval.

Le réseau grandes cultures du Québec (RGCQ)

Les PGQ ont mené des échanges et des rencontres avec la direction du RGCQ et le MAPAQ afin de permettre la mise en œuvre de la nouvelle planification stratégique du RGCQ et doter celui-ci d'un financement adéquat lui permettant de réussir sa mission. Le RGCQ connaît un déficit budgétaire depuis les dernières années. Cette situation a pour conséquence de réduire le nombre de sites d'essais de nouvelles variétés et hybrides, surtout ceux qui sont adaptés aux régions de moindres UTM. Le réseau étant d'une grande utilité pour les producteurs et pour d'autres intervenants dans le secteur, il rend ainsi un service public neutre à toute la communauté concernée par la production des grandes cultures. Les PGQ contribuent financièrement au RGCQ et demandent au MAPAQ de bonifier sa contribution aux opérations du réseau afin de pallier à son sous-financement chronique.





Yolène Lavalade
Agroéconomiste



**Membres du comité de négociation
des grains de semences :**

Président : M. Sylvain Pion / M. Pierre Murray /
M. André Roussel

**Membres du comité des programmes
et politiques économiques :**

Président : M. Pierre Murray / Mme Johanne Pagé /
M. Francis Caouette / M. Claude Chartier /
M. Réjean Laquerre / M. Luc Mayer /
M. Hubert Soucy / M. François Guay

Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA)

Pour cette année, des compensations sont prévues pour toutes les productions stabilisées sauf pour le canola. Les PGQ ont collaboré régulièrement avec la Financière agricole du Québec (FADQ) sur les prévisions de prix et l'indexation des coûts de production.

Assurance récolte (ASREC)

Les travaux de modernisation du programme d'assurance récolte (ASREC) entamés par la FADQ ont été ralentis par des enjeux informatiques. Les modifications prévues restent les mêmes, mais ne devraient pas être appliquées avant 3 à 5 ans. Le volet collectif devrait donc disparaître et être remplacé par une assurance individuelle de base, protégeant uniquement contre la baisse des rendements. L'assurance individuelle complète demeurera et sera bonifiée. Les PGQ continueront de suivre cette révision et de participer aux consultations.

Les producteurs pourront néanmoins bénéficier de nouvelles mesures dès l'année prochaine. La FADQ a en effet procédé à une révision de la grille UTM. Plusieurs municipalités se voient maintenant attribuer des UTM plus élevées, ce qui les rend admissibles à l'ASREC pour la culture du maïs-grain. Par ailleurs, une clause catastrophe sera intégrée à la protection actuelle. Elle aura pour effet d'atténuer l'impact d'une année catastrophe dans le calcul des primes.

Étude de coûts de production ASRA

2026 marquera la finalisation de la nouvelle enquête de coûts de production pour les céréales et le canola. Cette enquête servira de base au calcul des revenus stabilisés et des compensations ASRA pour les 5 prochaines années. Les PGQ ont participé au comité sectoriel chargé du suivi de l'enquête en lien avec la FADQ, le MAPAQ et le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA).

La collecte des données s'est achevée cet été et l'étape d'analyse se termine en début d'année 2026. Les résultats seront déposés en mars pour une application pour l'année d'assurance 2026.

D'autres études de coûts de production

Afin de s'outiller comme organisation, les PGQ ont initié une étude de coûts de production pour le maïs-grain et le soya qui permettra de mettre à jour les données technico-économiques de 2019. Les résultats seront publiés en 2026.

Un mandat d'étude a également été confié au CECPA dans le but de mieux évaluer les coûts liés à la production des grains de semences. Les PGQ ont travaillé de concert avec les Producteurs de semences du Québec (PSQ) et là encore, les résultats seront connus au cours de 2026.

Finalement, les grains biologiques ont aussi droit à leur étude de coûts de production. Initié par les PGQ, ce projet est évidemment suivi de près par le Syndicat des producteurs de grains biologiques du Québec (SPGBQ). Les résultats préliminaires ont été déposés et analysés en comité de travail et les résultats finaux seront eux aussi dévoilés au début de 2026.

Des initiatives ministérielles pour soutenir des investissements sur les fermes

Il n'y a pas eu de cohorte en 2025 pour l'Initiative ministérielle Productivité végétale. À la toute fin de l'année, le gouvernement du Québec a plutôt annoncé une nouvelle initiative : AgroPerformance. Dès le départ, les PGQ ont souligné leur déception, la liste des projets admissibles d'intérêt pour la production de grains étant plutôt mince. Offerte à davantage de secteurs, l'enveloppe a rapidement été épuisée, frustrant de nombreux producteurs.

Les initiatives de rétribution des pratiques agroenvironnementales sont offertes en continu depuis 2022. En 2025, la 4^e cohorte rendait

aussi admissibles les participants de la toute première cohorte dont les engagements prenaient fin en 2024. Le gouvernement du Québec a annoncé son intention de mettre en place la 5^e cohorte dans les prochains mois, les détails sont à venir.

Mise en marché

Comme à l'accoutumée, les PGQ ont négocié les prix des semences (avoine, orge, blé fourrager et blé de consommation humaine) avec les associations accréditées en vertu de la Convention de production et de mise en marché des semences. Les discussions se sont déroulées en novembre afin d'établir les prix de la récolte 2025. Nous en sommes à la 2^e année d'application de la Convention révisée en 2024.

C'est en 2025 que les PGQ devaient remplir leur obligation quinquennale exigée par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) en présentant leur rapport d'évaluation périodique du Plan conjoint en séance publique, tenue en septembre. C'est un exercice important de reddition de compte. Les PGQ ont ainsi résumé les faits saillants des 5 dernières années : événements marquants, gouvernance et administration, actions dans les dossiers de mise en marché, de promotion des marchés, de communications et de recherche et développement. La RMAAQ devrait publier son rapport et ses recommandations dans les prochains mois.



ADMINISTRATION ET FINANCES



Membres du comité des paiements anticipés :

Président : M. Alain Gervais / M. Claude Chartier / M. Réjean Laquerre /
Mme Johanne Pagé / M. Jocelyn Prud'homme / M. Hubert Soucy

Au cours de l'année 2025, plusieurs procédures administratives ont été requises pour bien gérer et constater les nombreuses opérations comptables et financières de l'ensemble de l'organisation. Cet aspect plutôt large implique un suivi administratif continu et une planification rigoureuse des diverses activités, notamment en ce qui a trait aux dimensions réglementaires, légales, bancaires et communicationnelles avec de nombreux intervenants externes.



Marc Labelle
Directeur
administratif



Marc-André Lavoie
Assistant-comptable



Mireille Blais
Assistante-comptable



Natalie Gendron
Assistante-comptable



Nathalie Hérard
Technicienne comptable



Kathy Candia
Technicienne comptable



Julie Gagnon
Technicienne
comptable



Julie Asselin
Agente aux
opérations



Sylvie Perreault
Commis à
l'administration



Nathalie Toupin
Commis
à l'administration

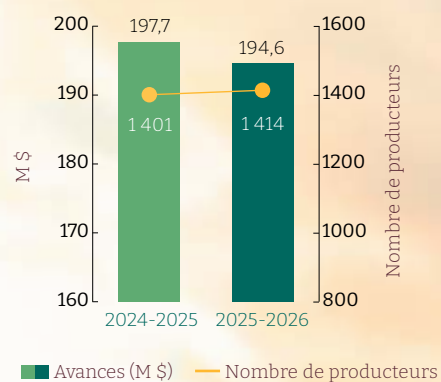


**Noelia Paola
Torres Gonzalez**
Technicienne au PPA



Lin Yuan
Technicienne
au PPA

Avances de paiements anticipés



Programme de paiements anticipés

Selon la procédure réglementaire annuelle demandée, l'organisation a accompli auprès d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) les démarches requises dans la gestion du Programme de paiements anticipés (PPA) pour les producteurs de grains du Québec.

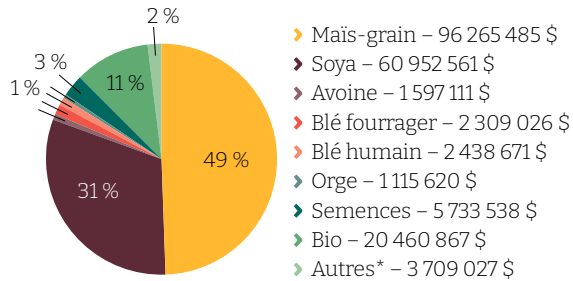
Afin d'administrer ce programme fédéral offert depuis 1978, les Producteurs de grains du Québec (PGQ) doivent souscrire une marge de crédit de 100 millions de dollars auprès d'une institution financière (ajustée à 200 millions en 2025 en vertu des modifications majeures temporaires annoncées durant la campagne agricole). Celle-ci est obtenue grâce à la garantie de prêt du gouvernement fédéral. Cette procédure annuelle est une entente tripartite légale énumérant les exigences à respecter pour chaque intervenant dans ce processus.

Le Programme de paiements anticipés (PPA) propre au secteur des grains implique de nombreuses opérations. Plus précisément, ce dernier prévoit le versement d'avances au volet ensemencement (printemps-été) ainsi qu'au volet après-récolte (automne). Ce processus comprend de multiples étapes et requiert des échanges constants avec la Financière agricole du Québec (FADQ) et Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC).

Le gouvernement fédéral ayant graduellement modifié certains éléments du projet de loi adopté à la Chambre des communes en 2016, plusieurs modifications administratives obligatoires ont été implantées dans la gestion du PPA durant les années de commercialisation 2017-2018 à 2025-2026. Par conséquent, de nombreux suivis auprès des divers intervenants ont été exigés tout au long de l'année 2025 et se poursuivront encore en 2026, d'autant plus que des modifications majeures temporaires sont en vigueur.



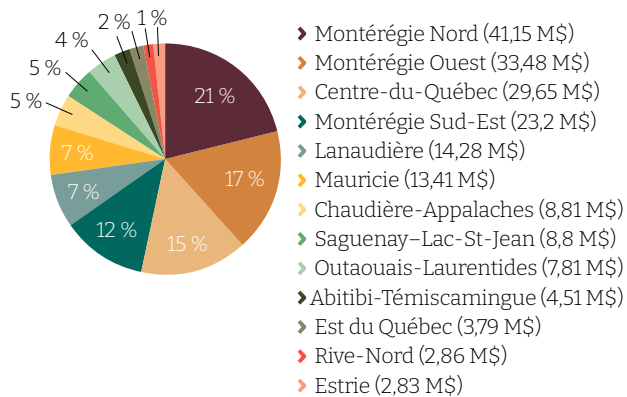
Répartition des avances par culture



* Seigle, caméline, quinoa, sarrasin, canola, haricot et pois



Répartition des avances par région



Par ailleurs, l'équipe a également été responsable d'un ensemble d'opérations afin d'obtenir le remboursement des avances totales d'environ 198 millions de dollars, octroyées à près de 1 400 producteurs de grains pour la campagne agricole 2024-2025 se terminant le 30 septembre 2025. Cette démarche implique la comptabilisation de nombreuses transactions quotidiennes de remboursement en provenance des acheteurs de grains et des producteurs, le suivi des inventaires de grains chez les producteurs, ainsi que plusieurs autres opérations afin de respecter les exigences en évolution du gouvernement fédéral.

Parallèlement, dans le cadre de la campagne agricole 2025-2026 qui se terminera le 30 septembre 2026, les membres de l'équipe se sont consacrés à l'ouverture de dossiers visant à émettre de nouvelles avances totalisant un peu moins de 200 millions de dollars pour près de 1 400 producteurs en vertu de la bonification temporaire apportée à nouveau au programme.

INFORMATION SUR LES MARCHÉS



Yves Clavel
Directeur général
adjoint



Ramzy Yelda
Analyste principal
des marchés



Étienne Lafrance
Agent d'information
sur les marchés



Julie Campeau
Commis
à l'information



Roxanne Dale
Technicienne
à l'information

Membres du comité de liaison

- grains biologiques :

Président : M. Pierre Murray / M. Francis Caouette

Membres du comité des marchés :

Président : M. Francis Caouette /
Mme Johanne Pagé / M. Claude Chartier /
M. Jocelyn Prud'homme / M. André Roussel /
M. Hubert Soucy / M. Benjamin Boivin /
M. François Guay

Le Plan conjoint des producteurs de grains du Québec en est un relativement simple. Il vise principalement à ce que les producteurs disposent d'une information neutre et de qualité sur les marchés, tant internationaux que locaux, pour leur permettre de prendre des décisions de vente éclairées.

Plan conjoint
Anne-Marie Langlois
Technicienne aux opérations

Système de recueil et de diffusion de l'information (SRDI)

Le Système de recueil et de diffusion de l'information (SRDI) est la pièce maîtresse du Plan conjoint. Selon les dispositions du Règlement sur la transmission des renseignements, les producteurs transmettent l'information sur les ventes effectuées, et le personnel des PGQ fait la compilation des données pour les publier de manière confidentielle et structurée sur le site web de l'organisation (pgq.ca), au bénéfice des producteurs et nombreux intervenants externes (organismes, gouvernements, etc.).

Les producteurs qui participent à l'envoi des informations sur leurs ventes permettent ainsi la publication des prix du marché sur 740 000 tonnes de grains représentant 14 % des livraisons totales de l'année récolte 2024-2025, et de ce fait, procurent au marché local des grains une réelle transparence.

L'obtention de ces informations nécessite, bien entendu, la collaboration de tous les producteurs de grains, auprès desquels un suivi assidu est effectué par le personnel attitré au SRDI. En plus de s'occuper de la saisie des informations transmises, l'équipe leur apporte un soutien pour les aider à comprendre le bien-fondé du système, l'importance de fournir une information complète dans les délais requis et ce, afin de produire des diffusions de qualité. Elle informe aussi les producteurs sur la façon de mieux utiliser l'information disponible sur le site pgq.ca.

Au chapitre de la transmission des données, la déclaration de vente disponible via l'application AppGrains permet d'effectuer la saisie de données en quelques clics. Les producteurs apprécient la convivialité de cet outil qui permet ensuite au personnel de traiter la déclaration de vente efficacement et rapidement.

Au-delà de l'outil, il est impératif de rappeler que le SRDI est la pierre angulaire du Service d'information sur les marchés (SIM) des PGQ, en particulier pour la diffusion quotidienne des données du marché local et du rapport annuel de mise en marché. Il sert aussi de guide pour valider les prix de référence pour le programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) et supporter la négociation des prix dans la Convention de semences. Son succès est donc au cœur des priorités et les efforts seront maintenus afin de faire rayonner l'ensemble de ses fonctionnalités.

Comment transmettre vos informations

- › Courriel : contrat@pgq.ca
- › Téléphone : 450 679-0540, poste 8300
- › Télécopieur : 1 855 245-1878
- › Web : en utilisant AppGrains, l'application mobile incluant les déclarations de vente (AppGrains.pgq.ca)

Marchés	Blé 2024	Blé 2025	Blé 2026	Blé 2027	Blé 2028	Blé 2029	Blé 2030	Blé 2031	Blé 2032	Blé 2033	Blé 2034	Blé 2035	Blé 2036	Blé 2037	Blé 2038	Blé 2039	Blé 2040	Blé 2041	Blé 2042	Blé 2043	Blé 2044	Blé 2045	Blé 2046	Blé 2047	Blé 2048	Blé 2049	Blé 2050	
Blé 2024	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50
Blé 2025	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50
Blé 2026	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50
Blé 2027	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50
Blé 2028	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50
Blé 2029	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50
Blé 2030	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50
Blé 2031	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50
Blé 2032	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50
Blé 2033	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50
Blé 2034	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50
Blé 2035	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50
Blé 2036	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50
Blé 2037	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50
Blé 2038	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50
Blé 2039	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50
Blé 2040	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50
Blé 2041	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50
Blé 2042	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50
Blé 2043	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50
Blé 2044	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50
Blé 2045	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50
Blé 2046	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50
Blé 2047	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50
Blé 2048	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50
Blé 2049	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50
Blé 2050	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50



Le SRDI est le seul et unique outil qui diffuse des prix (données provinciales et régionales) provenant de transactions réelles, aussi bien pour livraison immédiate que pour livraison future.



LE SERVICE D'INFORMATION SUR LES MARCHÉS (SIM)

Les marchés, dans l'ADN du SIM

La raison d'être du SIM est de vulgariser l'information des marchés pour éclairer les producteurs dans leur commercialisation. Le principal moyen pour y arriver est le rapport intitulé « Le marché local » consistant en une analyse quotidienne, facilement accessible et en français portant sur le marché boursier, ce qui constitue un modèle unique en Amérique du Nord. De plus, ce rapport présente les différentes valeurs de référence essentielles à une bonne commercialisation telles que les contrats à terme, le dollar canadien, les bases locales obtenues grâce au Système de recueil et de diffusion de l'information (SRDI) et des offres du marché. Les analystes du SIM scrutent une panoplie de rapports ayant des impacts notables sur les marchés comme ceux des agences gouvernementales, que ce soit le département de l'Agriculture des États-Unis (USDA) ou de Statistique Canada, en plus de ceux de grandes firmes privées reconnues. L'équipe du SIM demeure à l'affût des nouveautés concernant les marchés de niche et les nouvelles tendances. Les moyens de communication du SIM sont multiples : vidéos, conférences, webinaires, médias spécialisés tels que le cahier Grains et les chroniques dans La Terre de chez nous, ainsi que les réseaux sociaux.

Les professionnels du SIM défendent également les intérêts des producteurs du Québec au sein de plusieurs organisations comme Concertation Grains Québec (CGQ), l'Association pour le commerce biologique du Canada, Pulse Canada, l'Union des producteurs agricoles (UPA) dans le cadre de la Table de développement des marchés de proximité, la Tournée des Grandes Cultures du Québec (TGCO), Soy Canada, Cereals Canada, les Producteurs de grains du Canada (PGC), la Commission canadienne des grains, la Filière microbrassicole et Veiller au grain.



2025, une année qui restera gravée dans les mémoires






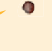
Même si les années diffèrent toujours l'une de l'autre, 2025 restera gravée dans la mémoire des producteurs, n'arrivant qu'une seule fois dans la vie d'un agriculteur. Tout d'abord, les rendements des céréales ont été bons avec une qualité remarquable. Malheureusement, cette perspective ne s'est pas transposée au maïs ni au soya. Le printemps humide, doublé par un été très sec à partir de la mi-juillet, a détruit tout espoir d'une bonne récolte. Sans être catastrophique, la récolte 2025 du maïs et du soya a été décevante en termes de rendements et de taux de protéine dans le cas du soya. Il ne fait aucun doute que la production de maïs sera insuffisante au Québec et que la province devra se résoudre à en importer en 2026. Par ailleurs, les producteurs ont semé des superficies

records de blé et de seigle d'automne. Si la mortalité hivernale demeure à un niveau normal, il faudra s'attendre à une très bonne production de ces deux céréales en 2026.

En matière de commercialisation, l'année 2025 a été marquée par la pénurie de maïs. Au Québec, les exportations de maïs sont habituellement d'environ 15 000 tonnes (t) par mois vers les États-Unis, la première destination du maïs du Québec à l'étranger. Lorsque les valeurs de référence pour l'exportation sont supérieures aux prix locaux, comme ce fût le cas de septembre 2024 à mars 2025, le Québec peut alors bénéficier des marchés internationaux, notamment l'Europe. L'Irlande a d'ailleurs importé 262 408 t de maïs du Québec

en 2024-2025, devenant la première destination du maïs du Québec à l'étranger, devant les États-Unis. La disponibilité du maïs québécois a donc été plus rare, entraînant une diminution des stocks finaux, passant de 431 000 t en 2024 à 385 000 t en 2025. La base pour livraison immédiate s'est fortement appréciée, passant de -0,09 \$ US/bu en moyenne en janvier 2025 à 1,32 \$ US/bu en août de la même année. Ajoutons la mauvaise récolte 2025 et la perspective d'une croissance des importations pour combler la demande, il ne fait nul doute que le prix du maïs en 2026 suivra la valeur de remplacement jusqu'à l'arrivée de la prochaine récolte. La valeur plus élevée localement du maïs devrait également soutenir le prix des céréales fourragères.

Récolte 2025-2026 vs Récolte 2024-2025

	2024-2025		2025-2026	
	Rendement (t/ha)	Production (t)	Rendement (t/ha)	Production (t)
MAÏS 	10,18	3 606 811	8,86	2 948 392
SOYA 	3,33	1 387 054	2,70	1 171 346
BLÉ 	3,42	304 183	3,59	301 838
AVOINE 	2,58	144 611	2,44	123 936
ORGE 	3,25	107 610	3,09	98 936
CANOLA 	2,34	35 894	2,25	19 211

PLAN CONJOINT DES PRODUCTEURS DE GRAINS DU QUÉBEC

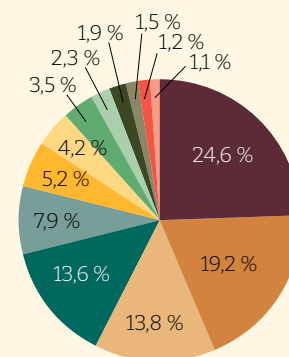
L'ensemble des interventions du Plan conjoint (réglementaires, non réglementaires et administratives) est financé par la contribution des producteurs de grains, qui est effectuée par l'entremise d'un prélèvement par les acheteurs lors de toute transaction de grains. De ce fait, en 2025, pour la remise par les acheteurs de cette contribution perçue, les Producteurs de grains du Québec (PGQ) ont traité 2 057 rapports provenant de 301 acheteurs pour un total de 98 820 transactions unitaires qui concernaient 8 551 producteurs.

Un service structuré de gestion des contributions au Plan conjoint permet non seulement un suivi rigoureux et efficace des entrées de fonds, mais aussi une connaissance approfondie des paramètres entourant la livraison des grains. En effet, comme les acheteurs transmettent chaque mois les contributions perçues durant le mois précédent, un suivi mensuel de la livraison des stocks permet alors de mesurer et de publier régulièrement sur le site pgq.ca l'avancement de la livraison des grains par les producteurs.



Répartition des tonnes commercialisées par région

(selon les données du Plan conjoint)

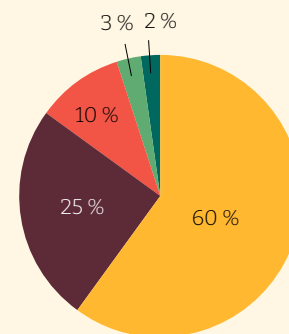


- › Montérégie Nord (24,6 %)
- › Montérégie Ouest (19,2 %)
- › Montérégie Sud-Est (13,8 %)
- › Centre-du-Québec (13,6 %)
- › Lanaudière (7,9 %)
- › Mauricie (5,2 %)
- › Chaudière-Appalaches (4,2 %)
- › Outaouais-Laurentides (3,5 %)
- › Saguenay-Lac-Saint-Jean (2,3 %)
- › Est du Québec (1,9 %)
- › Estrie (1,5 %)
- › Abitibi-Témiscamingue (1,2 %)
- › Rive-Nord (1,1 %)



Répartition des tonnes commercialisées par type de production

(selon les données du Plan conjoint)



- › Maïs – 2 980 513 t.
- › Soya – 1 257 639 t.
- › Céréales et autres – 468 270 t.
- › Biologique – 168 841 t.
- › Semence – 85 281 t.

Total général – 4 960 544 t.



RAPPORT DE MISE EN MARCHÉ DES GRAINS 2024-2025

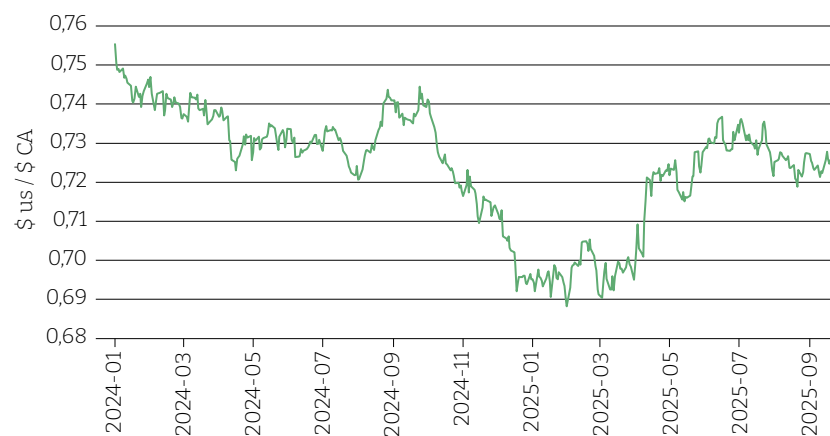
Bref

La qualité des céréales a été plutôt mauvaise à l'exception de celle du blé d'automne qui a obtenu de bons rendements et une bonne qualité, tandis que celles du maïs, du soya et du canola ont été excellentes. Les marchés des grains ont été marqués par la pénurie de maïs et les nombreux conflits géopolitiques mondiaux. De la récolte 2024 à mars 2025, le prix du maïs était concurrentiel à l'international et de grandes quantités de maïs ont été exportées, notamment en Europe. Le Québec a alors commencé à manquer de maïs, augmentant ainsi la base et le prix dans la province. L'arrivée de Donald Trump au Bureau ovale avec ses impositions de tarifs a chamboulé l'économie mondiale. Cela a affecté momentanément le dollar canadien et les échanges de soya des États-Unis vers la Chine. De plus, la Chine a imposé des tarifs sur le canola ainsi que le tourteau et l'huile de cet oléagineux en provenance du Canada en réponse aux tarifs canadiens sur les voitures électriques chinoises.



Le huard : fin de la forte inflation

Le huard a évolué autour de 0,74 \$ US durant les trois premiers trimestres de 2024 alors que le taux directeur a été abaissé à trois reprises. Lors du dernier trimestre, le huard a plongé en raison de trois facteurs : la menace d'une victoire de Donald Trump aux élections présidentielles, confirmée le 4 novembre 2024; l'instabilité politique à Ottawa entourant le leadership de Justin Trudeau; et l'écart grandissant entre les taux directeurs du Canada et des États-Unis. Les menaces de tarifs par les États-Unis contre le Canada ont maintenu le dollar canadien à de faibles niveaux. Par la suite, le huard s'est redressé grâce aux multiples prolongations des dates d'échéance d'imposition de tarifs et à l'arrivée de Mark Carney comme nouveau Premier ministre au Canada en mars 2025.



Source : Banque du Canada

PORTRAIT DU MAÏS

Rétrospective



De surplus à pénurie

Au cours des deux premiers trimestres, l'offre de maïs était abondante et les exportations étaient normales. Au troisième et au quatrième trimestres, la base immédiate s'est grandement accrue en raison d'un manque de maïs causé par de grandes exportations. La base différée a pris plus de temps avant de réagir, n'augmentant qu'au quatrième trimestre. Les prix se sont appréciés au fur et à mesure des trimestres en raison notamment de la hausse des bases. Les prix pour ventes immédiates ont été plus élevés que ceux pour ventes différées, à l'exception du premier trimestre. Par conséquent, il a été très payant d'entreposer le maïs et de le vendre sur le marché comptant en 2024-2025.

Une offre abondante compensée par une bonne demande

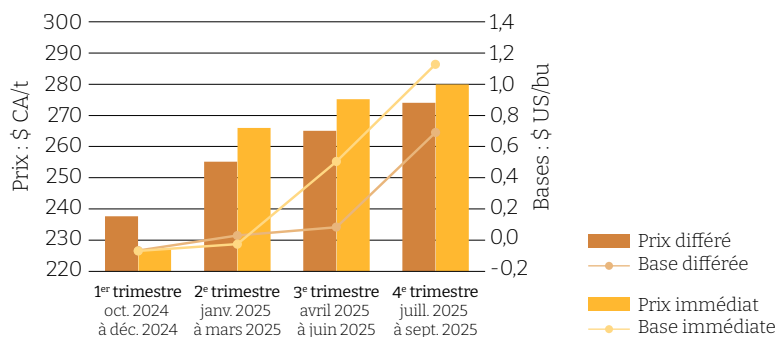
La récolte brésilienne en 2024 a été seulement correcte en raison du temps sec. Les ensemencements aux États-Unis ont été convenables et la saison s'est passée sans incident notable, laissant entrevoir des rendements records. Le prix est passé rapidement sous les 4 \$ US/bu et s'est corrigé par la suite. À partir de novembre, l'USDA a procédé à plusieurs modifications aux États-Unis, abaissant l'offre et augmentant la demande, notamment en janvier 2025 où le rendement a été sévèrement corrigé. Les stocks ont alors chuté, soutenant ainsi le contrat à terme à la hausse jusqu'à la publication des intentions d'ensemencements aux États-Unis en mars 2025. Ces dernières se sont avérées

plus élevées, en raison d'un rapport prix du soya sur celui du maïs favorable au maïs. Les perspectives d'une bonne récolte aux États-Unis et au Brésil en 2025 ont fait pression sur le contrat à terme de mars à juillet 2025. Il s'est ensuite redressé au-dessus des 4 \$ US/bu grâce à l'excellent rythme des exportations de maïs aux États-Unis pour 2024-2025 et des bonnes ventes pour 2025-2026.

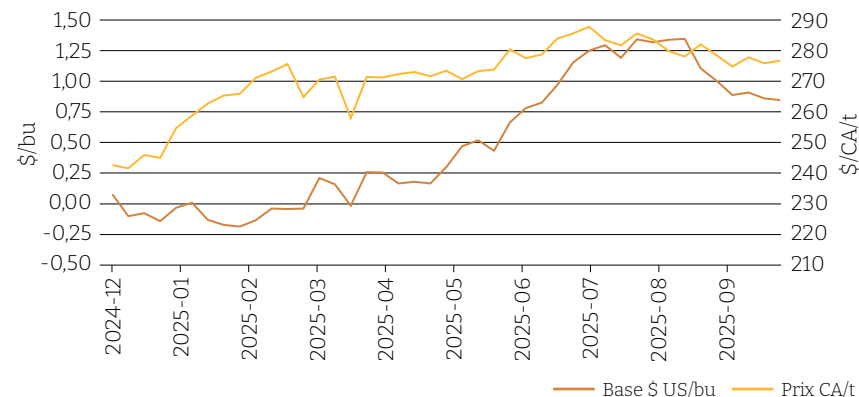
L'effet de la rareté sur la base

De janvier à mai 2024, le prix a tourné autour de 245 \$ CA/t puis a chuté autour de 220 \$ CA/t, en raison de la baisse du contrat à terme sous les 4 \$ US/bu. Pendant ce temps, la base a fluctué entre -0,10 et 0,10 \$ US/bu, indiquant un marché se situant près de l'autosuffisance, voire en léger surplus. Or, la base au Québec était compétitive à l'international et les exportations se sont fortement accrues à l'ouverture des voies maritimes entre le Québec et l'Ontario en mars 2025. La base a alors commencé à s'apprécier sous l'effet du manque de maïs, atteignant un sommet en juillet 2025 à 1,35 \$ US/bu. De plus, les importants retards de semis et la sécheresse à l'été 2025 ont soutenu le prix et la base locaux. Puis, la base s'est abaissée à 0,90 \$ US/bu alors que le contrat à terme remontait, maintenant les prix entre 275 et 280 \$ CA/t.

Ventes différées et immédiates de maïs par trimestre de livraison



Base et prix du maïs pour livraison immédiate en période post-récolte



PORTRAIT DU SOYA

Rétrospective



L'effet de la baisse du contrat à terme

Les ventes différées ont été supérieures aux ventes immédiates au cours des quatre trimestres, une conséquence directe de la baisse du contrat à terme. Les bases différée et immédiate ont été relativement similaires durant les trois premiers trimestres, tandis que la base immédiate a été plus généreuse au quatrième trimestre, démontrant une certaine opportunité de marché en fin de saison. Cependant, cela demeure sur un petit volume étant donné le rythme lent des livraisons à cette période de l'année. Au cours de cette année récolte, la stratégie payante a été de conclure des ventes à l'avance et de livrer strictement à la période de la récolte, comparativement à la vente immédiate ou à l'entreposage du soya.

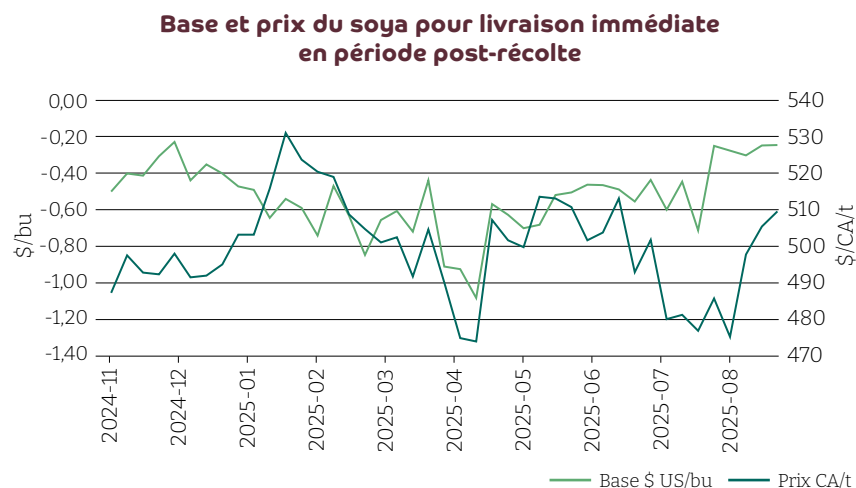
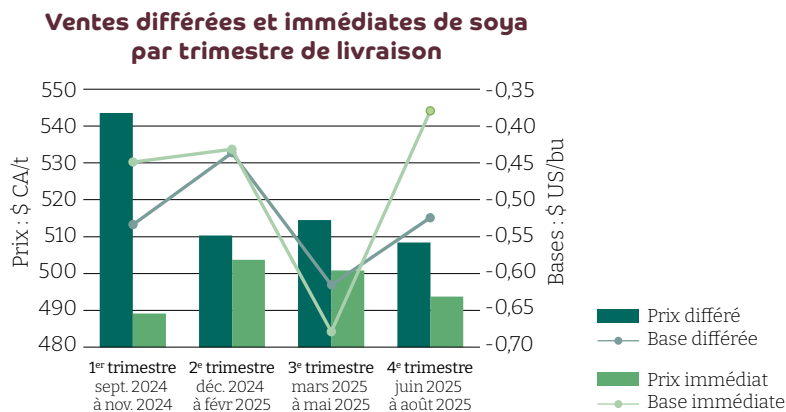
Stable malgré les offres records et les crises géopolitiques

Le potentiel de la récolte brésilienne de 2024 a été réduit en raison d'une météo défavorable, mais elle est demeurée la deuxième plus élevée. Aux États-Unis, les superficies ensemencées élevées et le rendement record laissent entrevoir une production record en septembre 2024, d'où l'importante baisse du contrat à terme. L'USDA a tranquillement abaissé le rendement à partir d'octobre, et en janvier 2025, il l'a sérieusement réduit. Les stocks ont alors été serrés. Pendant ce temps, la récolte au Brésil, quoique tardive, a été record à 169 Mt. Les intentions d'ensemencements aux États-Unis en mars 2025 se sont

abaissées significativement par rapport à l'an passé, maintenant les stocks très serrés pour 2025-2026. La relation entre Washington et Pékin s'est grandement détériorée et la Chine n'avait alors acheté aucune fève de la nouvelle récolte américaine avant le battage, du jamais vu. Malgré tous ces records de production et ces crises géopolitiques, le contrat à terme s'est maintenu autour de 10,40 \$ US/bu du début 2025 jusqu'au battage.

Baisse des valeurs de référence

De janvier 2024 à juillet 2025, les valeurs de référence au Québec se sont abaissées. Normalement, elles oscillaient entre -0,45 et -0,25 \$ US/bu; elles se sont retrouvées plutôt entre -0,65 et -0,45 \$ US/bu, soit une baisse de 0,20 \$ US/bu. Cette faible valeur des bases pourrait s'expliquer par l'excellente offre brésilienne et l'excellente récolte anticipée aux États-Unis. Pendant ce temps, le prix a suivi le rythme du contrat à terme qui s'était fortement détérioré de 2024 à 2025. De janvier à juin 2024, le prix a fluctué entre 550 et 575 \$/t. Il a par la suite chuté d'environ 120 \$/t de juin à août 2024. Puis, il s'est redressé, à près de 480 \$/t pendant le battage. Après le battage, le prix a oscillé autour de 500 \$/t, permettant aux producteurs de vendre à un prix supérieur à celui-ci à quelques occasions.



PORTRAIT DES CÉRÉALES



Blé

Des prix reflétant l'abondance du blé

Malgré quelques craintes, la Russie a produit une bonne récolte de blé en 2024. Le Canada a battu une récolte convenable, tandis que la France a eu une très mauvaise production en raison d'une saison désastreuse du début à la fin. Néanmoins, l'offre était abondante en 2024 et la qualité était au rendez-vous, d'où la diminution des prix des blés fourragers et de consommation humaine ainsi que l'écart entre ces deux prix. L'Australie a eu une excellente récolte en 2024 et l'ensemble des pays de la planète ont eu des récoltes plus que satisfaisantes, maintenant les prix à un faible niveau en 2025, malgré la remontée du contrat à terme du maïs.

Sur le marché local, le prix du blé fourrager a suivi la même tendance que le contrat à terme de Chicago : il a diminué à 275 \$ CA/t durant le battage. L'écart moyen entre le prix du blé d'alimentation humaine et celui fourrager a été de 32 \$/t, ce qui est assez faible, s'expliquant par le faible écart entre les contrats à terme de Minneapolis et de Chicago. L'évolution du prix fourrager s'est faite en deux étapes : à 280 \$ CA/t d'octobre à décembre 2024, puis à 300 \$/t de janvier à juillet 2025. La remontée impressionnante des prix du maïs est venue soutenir le prix du blé fourrager au Québec, mais ce dernier ne s'est pas apprécié à la même intensité. Le prix du maïs a même à été équivalent à celui du blé à un certain moment.

Avoine

Une demande peu stimulante

De janvier à juillet 2024, le prix a fortement fluctué entre 250 \$/t et 300 \$/t, sans direction claire. Le prix de l'avoine ne semble pas avoir été influencé par les plus faibles superficies ensemencées et la deuxième plus petite production, derrière celle de l'an passé. Au Canada, la production de 2024 s'est redressée de 27 % par rapport à l'an passé pour se situer à 3,36 Mt, mais demeure inférieure à la moyenne des dernières années à près de 4 Mt, si on exclut l'année catastrophique de 2021. Pendant la période du battage, le prix a chuté à 235 \$ CA/t. Puis, en 2025, le prix a évolué sans direction claire avec un support à 225 \$ CA/t. La réalité est que la demande du plus gros acheteur au pays pour l'avoine d'alimentation humaine est demeurée faible.

Orge

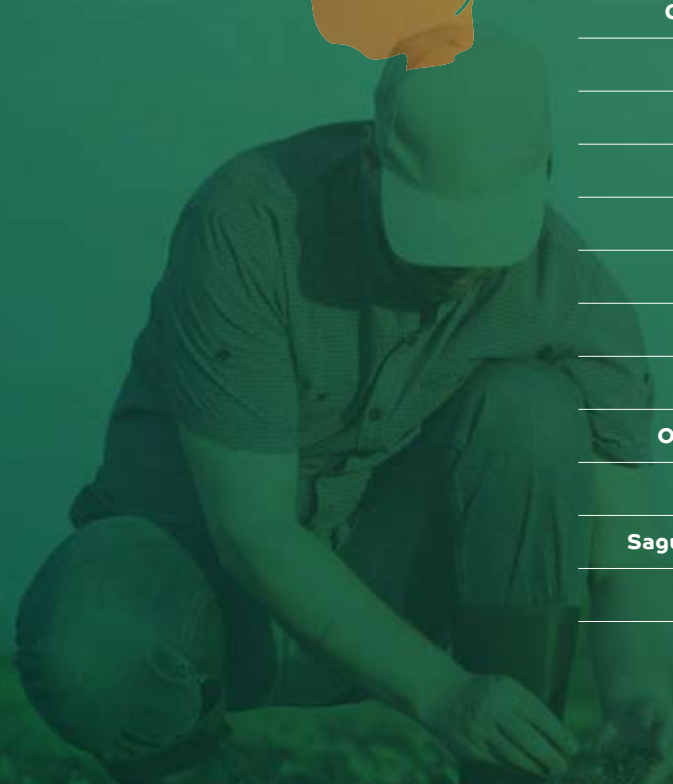
Un marché en quête de dynamisme

Selon les données du SRDI, les ventes ont réellement commencé quelques semaines avant le battage de 2024 et le prix a fluctué autour de 225 \$/t. Le prix n'a jamais semblé refléter un manque de cette céréale alors que les stocks de début étaient faibles. Les superficies ont été similaires à celles de l'année précédente, alors qu'elles étaient les plus faibles depuis 1978. En 2025, le prix de l'orge a un peu varié, influencé par le prix du maïs, mais il a évolué sous les valeurs de référence. Normalement, le prix de l'orge se situe entre 90 % et 120 % du prix du maïs, alors qu'il a plutôt évolué entre 74 % et 88 % en 2025. L'orge fourragère se retrouve dans un cercle vicieux : la petite offre augmente le risque d'un manque d'approvisionnement, diminuant l'intérêt d'inclure l'orge dans les recettes de rations animales, entraînant une baisse de la demande et donc de l'intérêt des producteurs à semer cette céréale. Du côté de l'orge brassicole, les quantités semblent avoir répondu à la demande.

Canola

Une demande à exploiter

Le marché du canola au Québec a été peu dynamique en 2024 et pour cause : la seule usine de trituration de canola, située à Bécancour, était en grève de mai à septembre 2024, soit pendant la période de battage du canola. De plus, le canola ne peut pas être exporté étant donné son faible volume de production dans la province. C'est pourquoi la base du canola a chuté à - 93 \$/t pendant les deux premières semaines de la récolte, pour ensuite se redresser entre -25 et -50 \$/t à la suite d'une entente conclue le 19 septembre 2024. Après la récolte, le marché du canola a été très intéressant avec des bases à plus de - 25 \$ CA/t, pouvant généralement atteindre 25 \$ CA/t.



Commercialisation des grains au Québec

	N ^{bre} de producteurs	Quantité (tonnes)	Pourcentage
Abitibi-Témiscamingue	170	61 710	1,2 %
Centre-du-Québec	1 158	673 994	13,6 %
Chaudière-Appalaches	1 088	206 491	4,2 %
Est du Québec	575	93 130	1,9 %
Estrie	305	72 868	1,5 %
Lanaudière	605	394 129	7,9 %
Mauricie	404	255 551	5,2 %
Montérégie Nord	1 388	1 222 361	24,6 %
Montérégie Ouest	1 007	953 246	19,2 %
Montérégie Sud-Est	916	684 083	13,8 %
Outaouais-Laurentides	374	172 795	3,5 %
Rive-Nord	222	56 690	1,1 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	339	113 496	2,3 %
Total général	8 551	4 960 544	-
Semences*	407	85 281	-

Selon les contributions perçues au Plan conjoint sur l'année 2025
 * Données incluses dans la répartition régionale



POUR UNE AGRICULTURE PROSPÈRE ET DURABLE

Un vrai plan
d'action!



Producteurs de grains du Québec

Maison de l'UPA / 555, boulevard Roland-Therrien, bureau 505
Longueuil (Québec) J4H 4G4 / 450 679-0540, poste 8743 / info@pgq.ca / pgq.ca